

## **Modalités d'inscription scolaire année 2021 /2022**

Madame, Monsieur,

Vous nous avez contacté pour inscrire votre (vos) enfant(s) à l'école de votre secteur à la rentrée de septembre 2020.  
Afin de pouvoir procéder à la préinscription de votre (vos) enfant(s), je vous remercie de bien vouloir nous fournir les renseignements et documents suivants :

- par mail
- par voie postale
- dépôt en mairie à l'attention du service Éducation

### **Pièces justificatives (scanner ou prendre une photo de la pièce demandée et la mettre en PJ)**

- 1/  Fiche d'inscription en PJ complétée
- 2/  Copie du livret de famille (page parents et page enfant)
- 3/  Copie du justificatif de votre domicile daté de moins de 3 mois
- 4/  Carnet de santé (partie vaccinations uniquement, attention à bien noter nom, prénom et date naissance de l'enfant sur le haut de la page) . **Le carnet de vaccination sera vérifié par l'école et devra être à jour au niveau des vaccinations pour la rentrée de septembre.**
- 5/  Déclaration de divorce ou jugement (éventuellement)

Pour les demandes de dérogation, fournir en plus les documents suivants :

- 6/  Demande de dérogation jointe **remplie et signée**
- 7/  Justificatif de domicile de la gardienne daté de moins de 3 mois
- 8/  Certificat de travail ou copie extrait KBIS de vous et votre conjoint

**Le dossier sera transmis à l'école de votre secteur. Le(a) directeur(trice) procédera à l'inscription définitive de votre (vos) enfant(s) en vous contactant par mail ou téléphone.**

Conformément au Code de l'Éducation, « L'inscription » faite par le service Éducation, vaut « pré-inscription » qui devra être validée par le(la)directeur (trice) de l'école. Seule l'admission effectuée par le responsable de l'école vaut inscription définitive.

Les demandes de dérogations complètes (avis et signature des écoles et/ou commune concernées) et reçues avant 16 mai 2021, Sont traitées en commission fin mai. Une réponse vous sera faite les jours suivants par mail et transmise aux écoles et/ou commune concernées.